

Agreste

Données

Midi-Pyrénées

Numéro 67 – septembre 2012



recensement
agricole
2010

Signes de qualité : un engagement qui fait la différence

La région Midi-Pyrénées offre une grande diversité de produits du terroir grâce à une agriculture qui se décline en productions très variées.

Certaines ont trouvé leurs lettres de noblesse par l'obtention d'un signe d'identification de la qualité et de l'origine. Les exploitations engagées dans une de ces démarches de qualité ont des atouts leur garantissant une certaine pérennité. De taille plus grande, dirigées par des exploitants jeunes et diplômés, elles sont plus résolument tournées vers le consommateur en lui proposant des produits transformés à la ferme et en s'impliquant davantage dans la vente directe.



Des terroirs valorisés par les signes de qualité

En Midi-Pyrénées 10 543 exploitations agricoles ont des productions sous signe officiel de qualité* (SQ), ce qui représente 22 % de l'ensemble, taux inférieur de quatre points à celui de France métropolitaine. Selon le département, les agriculteurs sont plus ou moins engagés dans une démarche de qualité.

Signes de qualité liés à une aire
Ainsi 75 % des exploitations ayant une production animale sous AOC-AOP sont localisées en Aveyron grâce aux productions de viandes et de fromages. En revanche, pour les productions végétales, Lot, Tarn-et-Garonne et Gers rassemblent respectivement 34, 21 et 19 % des ex-

ploitations produisant sous AOC-AOP, grâce aux vins et aux noix pour le premier, aux vins pour le second, aux fruits pour le troisième.

Sur les 1 415 exploitations produisant des produits animaux sous IGP, 52 % sont localisées en Aveyron, le Gers arrive en deuxième position (17 %) grâce aux volailles. Les vignes assurent au Gers la première place de la région pour les productions végétales sous IGP (47 %), le Tarn prenant la deuxième place (21 %).

Signes de qualité moins territoriaux

Les productions sous label sont es-

Nombre d'exploitations agricoles "en ayant"	Signes officiels de qualité				
	AOC-AOP	IGP	Label rouge	AB	Ensemble
Ensemble	3 629	3 409	4 008	1 968	10 543
Produits végétaux	1 685	2 019	317	1 932	4 794
dont					
Grandes cultures	10	5	4	1 265	1 279
Légumes	20	275	181	437	812
Fruits	504	116	129	210	852
Vins	1 061	1 653	/	139	2 025
Autres	131	7	4	1 742	1 874
Produits animaux	1 964	1 415	3 708	725	6 702
dont					
Bovins	71	504	2 256	377	2 727
Ovins, caprins	258	138	1 066	277	1 575
Porcins	35	247	92	53	395
Lait, produits laitiers	1 612	58	30	142	1 738
Volailles	7	480	355	89	879
Autres	0	22	35	89	137

Source : Agreste - Recensement de l'agriculture 2010

(*) : les signes officiels de qualité considérés ici, au nombre de quatre, sont :
 - l'appellation d'origine contrôlée et l'appellation d'origine protégée (AOC-AOP)
 - l'identification géographique protégée (IGP)
 - le label rouge
 - l'agriculture biologique (AB)

sentiellement animales. Non liées à une aire, elles se répartissent plus équitablement entre les départements.

L'Aveyron est le premier producteur sous label de viandes bovine et ovine, le Lot et le Tarn tirant aussi leur épingle du jeu (parts respectives de 29, 27 et 24 % pour les productions sous label d'ovins). Les quelques productions végétales sous label sont surtout cultivées dans le Tarn (pour les légumes) et le Tarn-et-Garonne (pour les fruits).

L'agriculture biologique, est ouverte à toutes les productions sans lien avec un territoire ou avec une aire. Moins de 2 000 exploitations ont choisi de s'y engager. L'Aveyron et le Gers cumulent, à parts égales, 40 % des exploitations de Midi-Pyrénées engagées ou en conversion.

En productions animales biologiques, l'Aveyron est encore en tête avec 35 % des exploitations de la région, suivi par les producteurs d'Ariège (16 %).

L'Ariège est en effet leader de la région par la proportion de ses agriculteurs impliqués dans les productions biologiques : 9 % de ses agriculteurs contre 4 % à l'échelon régional.

Exploitations plus grandes

Les exploitations de dimension moyenne ou grande sont largement majoritaires au sein des exploitations produisant sous SQ. Une dimension trop petite semble un frein à l'adoption des contraintes de production que les SQ exigent, à l'exception de l'agriculture biologique.

Corollaire d'une répartition qui fait la part belle aux grandes et moyennes exploitations, la part de jeunes exploitants et de diplômés est supérieure dans les exploitations produisant sous SQ. Cependant, toutes choses égales par ailleurs (dans une classe de dimension donnée), les exploitants qui produisent sous SQ sont plus jeunes et plus diplômés.

De même, à classe d'âge équivalente, dans les exploitations produisant sous SQ, les exploitants sont plus diplômés.

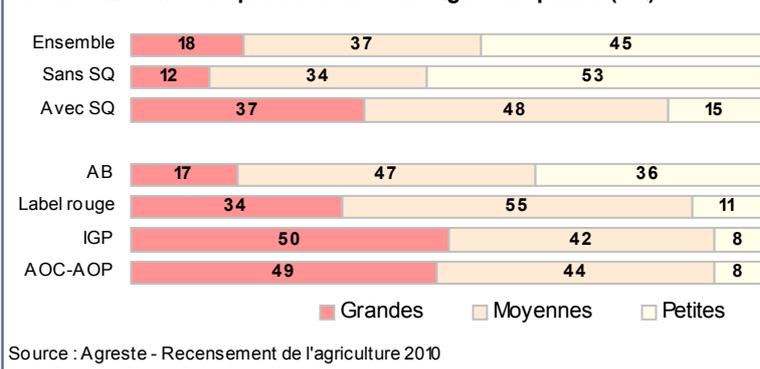
Les exploitants engagés en agriculture biologique ont un niveau de diplôme élevé, 38 % ayant fait des études supérieures (18 points de plus que pour les autres SQ). C'est d'autant plus remarquable que cela concerne également les exploitants des petites exploitations.

Les formes sociétaires sont relativement nombreuses parmi les exploitations sous SQ et les exploitants individuels ne représentent que 58 %. En comparaison, dans les exploitations sans SQ, ils sont 81 %.

Exploitations plus grandes

Répartition des exploitations entre grandes, moyennes et petites (%)

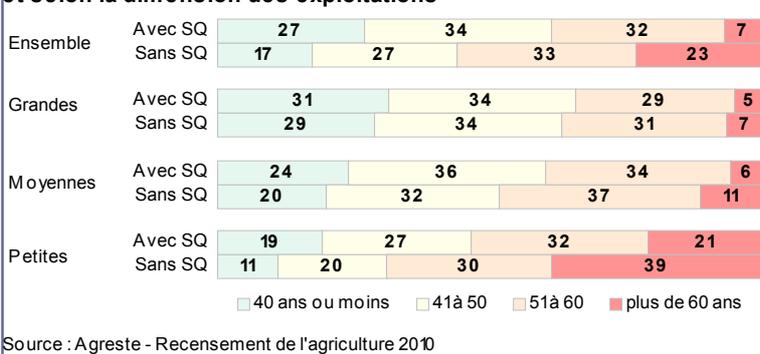
selon l'existence de production sous signe de qualité (SQ)



Exploitants plus jeunes

Répartition des chefs et coexploitants par classe d'âge (%)

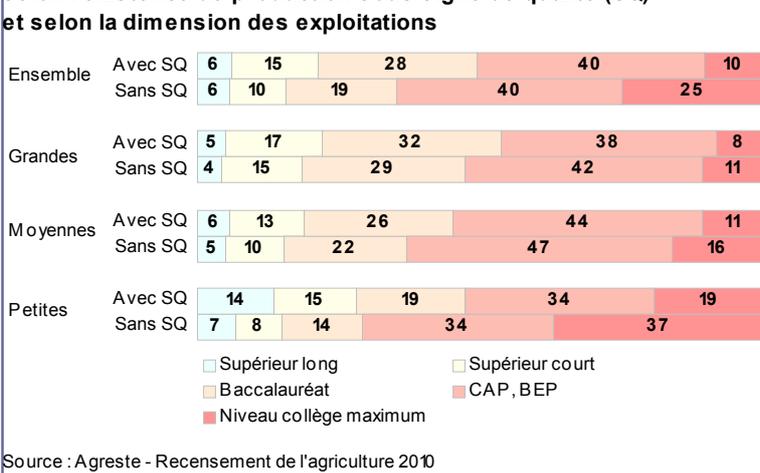
selon l'existence de production sous signe de qualité (SQ)



Exploitants plus diplômés

Répartition des chefs et coexploitants par niveau de formation générale ou continue (%)

selon l'existence de production sous signe de qualité (SQ)



		Répartition des exploitants selon la classe d'âge et le niveau de formation générale ou continue (%)									
		40 ans ou moins		41 à 50		51 à 60		plus de 60 ans		Ensemble	
Niveau d'études	âge des exploitants	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
	Production avec SQ	Inf. à baccalauréat	19	30	57	62	65	71	75	65	51
Baccalauréat		44	37	25	21	22	17	11	19	28	19
Supérieur		38	33	18	16	13	11	14	16	21	16
Ensemble		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Agreste - Recensement de l'agriculture 2010

Exploitations plus pourvoyeuses de travail...

La forte proportion de grandes et moyennes exploitations explique en partie que le tiers de l'emploi dans les exploitations agricoles (33 % des UTA) est fourni par les exploitations sous SQ.

De plus, à dimension économique équivalente, produire sous SQ requiert une main-d'œuvre plus importante.

... grâce aux activités de transformation à la ferme

Les exploitations qui ont une activité de transformation à la ferme ont besoin de plus de main-d'œuvre (en moyenne générale, une personne de plus en équivalent temps plein) que celles qui vendent leurs produits non transformés.

Or 8 % des exploitations sous SQ transforment à la ferme contre seulement 3 % pour celles qui n'ont pas de SQ.

... grâce à la vente directe

La vente via les circuits courts de commercialisation est aussi un facteur concourant à augmenter le volume de travail dans les exploitations agricoles (en moyenne générale, une demi-personne de plus en équivalent temps plein).

Or 26 % des exploitations sous SQ font de la vente en circuit court, dix points de plus que pour celles qui n'ont pas de SQ.

Ce n'est donc pas tant l'existence d'un signe de qualité que celle des activités qu'il favorise (transformation à la ferme, vente en circuit court) qui détermine un recours plus important au travail.

Besoin moyen en main-d'œuvre en équivalent temps plein selon la présence ou non de SQ et selon l'existence ou non d'activité de transformation			
	UTA moyennes par exploitation		
	Activité de transformation à la ferme		Ensemble
	oui	non	
Ensemble	2,2	1,2	1,3
Pas de SQ	2,1	1,1	1,1
dont			
Grandes	3,6	2,6	2,7
Moyennes	1,8	1,3	1,3
Petites	1,2	0,6	0,6
Avec SQ	2,4	1,8	1,9
dont			
AOC-AOP	3,2	2,2	2,3
IGP	3,4	2,0	2,1
Label rouge	2,4	1,7	1,8
AB	1,9	1,6	1,7
dont			
Grandes	3,7	2,6	2,7
Moyennes	1,9	1,5	1,6
Petites	1,3	0,9	0,9

Source : Agreste - Recensement de l'agriculture 2010

Succession mieux assurée

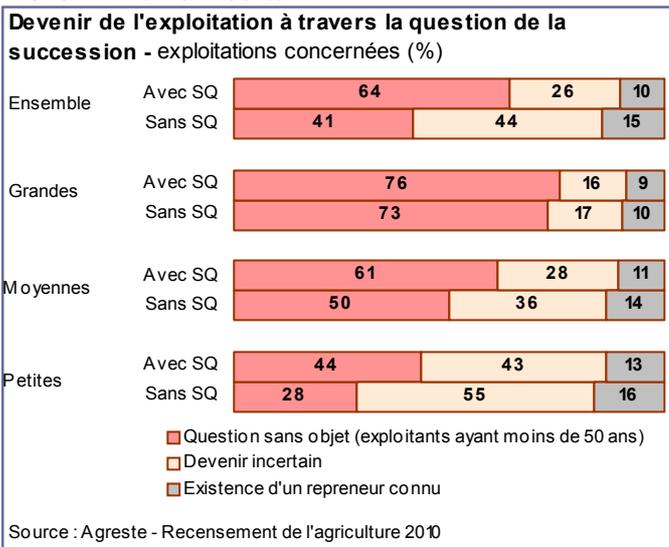
La question de la succession se pose dans les exploitations dont les exploitants (chef et coexploitants éventuels) ont tous atteint leurs cinquante ans.

Dans 64 % des exploitations sous SQ, plus fréquemment dirigées par des jeunes, la question de la succession n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est le cas que pour 41 % des exploitations sans SQ.

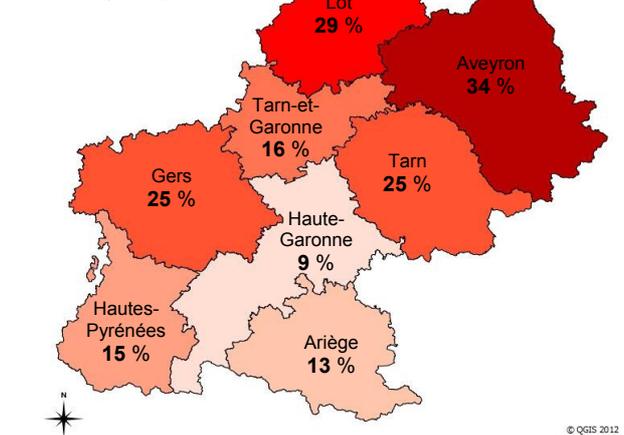
In fine, sur les 10 543 exploitations sous SQ, 26 % pourraient disparaître à plus ou moins long terme, faute de reprenneur (44 % pour celles qui n'ont pas de SQ).

Ce sont surtout les petites exploitations qui sont concernées par cette question, qu'elles aient ou non des SQ.

Devenir moins incertain



Midi-Pyrénées 22 % d'exploitations sous SQ en 2010



	Nombre d'exploitations ayant des productions sous signe de qualité en 2000 et 2010											
	Nombre total d'exploitations		Produisant sous SQ		AOC-AOP		IGP		Label rouge		Agriculture biologique	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2010	2000	2010	2000	2010	
Ariège	3 146	2 664	260	343	0	10	12	147	90	113	245	
Aveyron	10 712	9 094	3 268	3 051	1 820	1 536	750	1 402	1 218	167	383	
Haute-Garonne	8 458	6 413	624	591	102	65	116	457	264	71	215	
Gers	9 632	7 810	1 146	1 921	337	322	1 166	679	450	162	403	
Lot	6 963	5 113	1 607	1 486	564	646	401	1 031	605	71	183	
Hautes-Pyrénées	6 410	5 155	717	771	48	71	156	656	549	23	75	
Tarn	7 674	6 087	1 671	1 523	764	610	539	865	648	107	221	
Tarn-et-Garonne	7 249	5 283	1 013	857	737	369	269	295	184	101	243	
Midi-Pyrénées	60 244	47 619	10 306	10 543	4 372	3 629	3 409	5 532	4 008	815	1 968	

Sources : Agreste - Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

d'un recensement à l'autre...

Le Programme national pour l'alimentation (PNA) :

L'alimentation est au cœur d'enjeux sociaux, sanitaires, culturels et économiques majeurs.

Le consommateur est ainsi de plus en plus attentif au goût des aliments, à leur origine (critère de qualité pour 83 % des français), à leur qualité sanitaire, à leur prix et aux impacts environnementaux et sociaux engendrés par leur production. Pour 84 % des français, le repas gastronomique fait partie de notre culture. (*)

Pour faire face à toutes les problématiques de l'alimentation et du modèle alimentaire français, l'intervention publique a inscrit dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche en 2010 le Programme national pour l'alimentation (PNA) :

Cette action publique qui veut coordonner et fédérer les initiatives existantes déjà entreprises par les services de l'État, les collectivités, les associations et les professionnels a pour objectifs :

- de permettre l'accès de chacun, en fonction de ses besoins et de ses contraintes, à une alimentation de qualité, diversifiée, en particulier dans la restauration collective et l'aide alimentaire,
- de garantir la sécurité, la salubrité et le goût des aliments et la santé publique,
- de préserver l'agriculture et l'agroalimentaire dans une perspective de développement durable,
- d'améliorer l'information sur l'alimentation auprès des plus jeunes et des consommateurs,
- de maintenir les traditions culinaires et le lien social en valorisant les produits et savoir-faire culinaires, dont ceux liés aux terroirs et aux signes de qualité.

Le PNA est décliné en région en un plan régional de l'alimentation (PRALIM), piloté par la DRAAF et présenté annuellement à tous les acteurs intéressés lors du CORALIM (comité régional de l'alimentation).

Pour en savoir plus : <http://alimentation.gouv.fr/> et <http://alimentation.gouv.fr/barometre-alimentation-2011>

(*) Source : baromètre réalisé par le CREDOC auprès d'un échantillon national représentatif de la population française âgée de plus de 18 ans. Près de 1 000 personnes ont été interrogées du 16 au 20 juin 2011 en face à face à leur domicile. Le premier baromètre avait été réalisé en avril 2006.

Créé en 1992, l'**Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire de Midi-Pyrénées (IRQUALIM)** est le premier organisme de ce type en France. La région Midi-Pyrénées concrétise sa volonté de préserver l'excellence et l'authenticité de ses productions agroalimentaires. L'IRQUALIM a servi de référence à d'autres régions françaises. Ainsi, Poitou-Charentes (1998) et la Normandie (1999) ont créé leur propre institut largement inspiré du modèle de Midi-Pyrénées.

L'IRQUALIM développe une politique régionale de qualité des produits agricoles et agroalimentaires par toute action favorisant la mise en œuvre et la promotion des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO). Ces actions sont menées dans un esprit d'aménagement du territoire et avec le souci de préserver un patrimoine, une activité économique et des modèles de production spécifiques tout en répondant aux attentes des consommateurs légitimement exigeants en matière de qualité et de sécurité de leur alimentation.

Seules les filières sous SIQO peuvent adhérer à l'IRQUALIM et c'est une spécificité régionale. En vingt ans, le nombre de produits concernés est passé de 54 à 120 et 17 démarches sont en cours de validation.

Définitions

Label rouge : il garantit qu'un produit, par ses conditions de production ou de fabrication, possède un ensemble de caractéristiques lui conférant un niveau de qualité supérieure.

AOC-AOP : l'appellation d'origine protégée (AOP) est la transposition au niveau européen de l'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe français qui désigne un produit qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique et de ses conditions de production.

IGP : l'indication géographique protégée établit un lien géographique moins strict que l'AOC-AOP entre le produit et son territoire.

Agriculture biologique : ce signe officiel européen garantit une qualité attachée à un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Elle se distingue par ce mode de production, fondé notamment sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique.

Méthodologie

La dimension économique des exploitations : la répartition des exploitations selon leur dimension économique est faite à partir du calcul de la production brute standard (PBS) par exploitation. Les petites exploitations ont moins de 25 000 € de PBS annuelle, les moyennes exploitations entre 25 000 € et 100 000 € et les grandes exploitations 100 000 € et plus de PBS.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les temps de travail des différents actifs sur l'exploitation. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

Le recensement agricole a permis de repérer les exploitations agricoles qui sont impliquées dans une démarche de valorisation des produits végétaux et animaux avec le respect d'un cahier des charges, que le signe de qualité soit appliqué au produit ou qu'il soit attribué bien en aval du producteur final. Seuls sont concernés les produits de l'exploitation bruts ou transformés. Pour chaque produit, l'exploitant peut être engagé dans plusieurs démarches de qualité.

Le recensement agricole est déclaratif.



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Tél : 05 61 10 61 56
Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel SALLENAVE
Directrice de la publication : Paula FERNANDES
Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
Rédaction : Laurence TOURET, Dominique AYMARD
Composition : Dany GAYRAUD, Dominique AYMARD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution
ISSN n° 1958-1475
Prix : 4€50
© Agreste 2012